

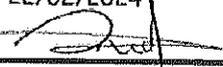
**COMMUNE DE GEDINNE**  
**Rue Albert Marchal, 2**  
**5575 GEDINNE**

Gedinne le 22/02/2024

Redevance communale pour la  
délivrance de documents  
administratifs.

Montant perçu : 50€

Date : 22/02/2024

Visa: 

Van der Straeten & Mikolajczak  
**Notaires**  
**Dendermondesteenweg, 432**  
**9070 DESTELBERGEN**



ANNEXE 49  
INFORMATIONS NOTARIALES  
Formulaire III B  
Ref :

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 19/02/2024 relative à un bien sis à 5575 Vencimont cadastré section A, n°208g9 et appartenant nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.99 et D.IV.100 du CODT:

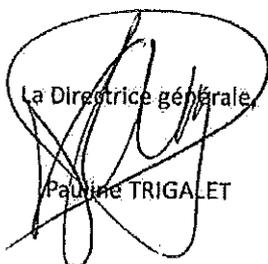
Le bien en cause :

- est situé en partie en zone d'habitat, en partie en zone forestière au plan de secteur de Beuraing-Gedinne adopté par Arrêté royal du 29/01/81 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;
- est situé dans le plan communal d'aménagement n°1 de Vencimont adopté par Arrêté royal du 10/04/74 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;
- est partiellement situé en zone Natura 2000 (la zone forestière) ;
- ~~- est situé dans une zone à risque en matière d'inondation ;~~
- n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 (permis périmé) ;
- n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;
- a fait l'objet du (des) permis de bâtir ou d'urbanisme suivant(s) délivré(s) après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 : PB 34/79 délivré le 17/12/79 pour la construction d'une habitation
- dispose d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau et pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux
- est situé en zone d'assainissement collectif - ~~autonome - transitoire~~ dans le PASII de la Meuse Amont approuvé par arrêté du gouvernement wallon du 29/06/2006

Pour l'électricité, le réseau est géré par ORES

A Gedinne, le 22/02/2024

Pour le Collège,

  
La Directrice générale,  
Pauline TRIGALLET



  
Le Bourgmestre,  
Vincent MASSINON